

Maison des Habitants

Centre social de Séné



2025-2026

**Un espace de vie, de rencontres et de projets,
Un équipement socioculturel, des services
et animations... pour tous !**

Le mot de l'élue

« L'équipe de la Maison des Habitants navigue depuis maintenant une année sur son nouveau navire amiral en plein Cœur de Pouliguen et accueille le public - toujours plus nombreux - dans des conditions optimums. De nouveaux services et de nouvelles activités, proposés et animés par les habitants bénévoles, sont au programme. Cette rentrée est l'occasion pour tous les Sénagots de les découvrir et de venir partager des temps pour soi et/ou à vivre en famille. L'équipe de professionnels et de bénévoles qui animent au quotidien le centre social de Séné, offre la possibilité à chacun de développer des projets d'intérêts collectifs, en particulier via le dispositif des Appels à Projets Citoyens. L'équipe de la « petite fabrique des possibles et du lien social » a préparé ce livret pour la période 2025/2026 qui s'adresse à l'ensemble des familles et des habitants du territoire. Venez participer à la construction du vivre ensemble entre habitants de tous âges. La Maison des Habitants est un espace d'engagement citoyen où chacun peut s'investir et participer à la vie locale... Et ainsi donner le pouvoir d'agir à tous les habitants.»

Isabelle Dupas, adjointe en charge des solidarités.

La Maison des Habitants... c'est quoi ?

- C'est un **centre social** agréé par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Séné. Il propose des services et activités dans les domaines du social, de l'accompagnement à la solarité, de la culture et des loisirs.
- C'est un lieu d'**accueil**, de **rencontres**, d'**information** et d'**initiatives** ouvert à tous.
- Un **programme mensuel d'animations collectives** y

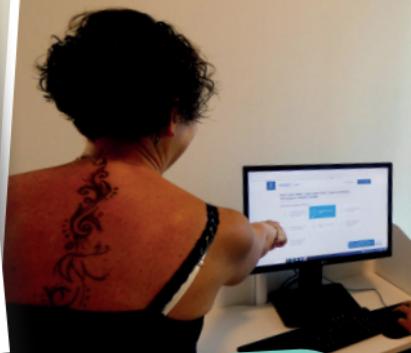
est porté et élaboré par les habitants bénévoles et l'équipe du centre social, en collaboration avec des partenaires institutionnels et associatifs.

► Le centre social est un **espace de solidarité et de citoyenneté pour la participation et l'expression de tous**. Il lutte contre l'exclusion, œuvre pour créer du lien entre les habitants et les encourage à porter des projets.



Pour qui ?

► Pour tous les habitants du territoire, quels que soient leur origine, leur statut, leur âge.



L'accueil

► L'équipe est à votre écoute !

Yann Pothier, directeur, **Frédérique Guédo**, chargée d'accueil social, **Renaud Brevet**, référent familles, et **Anne Guyonvarch**, animatrice à la mobilisation citoyenne, vous renseignent sur les services proposés par le centre social, le fonctionnement du lieu, le programme d'animation et les projets. À leurs côtés, une quinzaine d'habitants bénévoles animent, seuls ou en équipe, des ateliers tout au long de l'année.

► À disposition sur place, **de l'actualité locale et de la documentation** sur différents services et thématiques de la vie quotidienne ou familiale.

► **Un poste informatique avec un accès à internet** : « Nous pouvons vous accompagner pour certaines démarches administratives en ligne et dans l'utilisation des outils numériques ». Des ateliers informatiques animés par des bénévoles pourront vous être proposés pour pouvoir appréhender en autonomie l'utilisation de vos outils numériques.

Les services

Le centre social propose...

- Un **relais vers les partenaires et les acteurs locaux** : « La Maison des Habitants travaille avec l'ensemble des services de la collectivité pour mettre en place de nouvelles actions : le CCAS, le service Culture-Patrimoine, la médiathèque ou la direction Petite enfance-Enfance-Jeunesse-Vie scolaire.
- Des **informations sur la vie quotidienne** : pour toutes vos questions (budget, accès aux droits, loisirs et vacances...), Renaud Brevet, conseiller en économie sociale et familiale, est à votre écoute en toute confidentialité (sur RDV).
- Un **espace Emploi-Formation** **tous les lundis de 14h à 17h** (sur RDV), pour des informations sur vos démarches de recherche d'emploi, de formation et votre parcours professionnel.
- Un **temps d'accueil après l'école autour de l'aide à la scolarité et de l'ouverture culturelle.** Encadré par des professionnels et des bénévoles formés, le dispositif du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) s'adresse aux enfants de primaire et collège (horaires et jours selon l'âge de l'enfant). Renseignements et inscriptions auprès du référent familles. Gratuit.



Les services pour tous et gratuits

Le centre social accueille...

- Une permanence d'une assistante sociale du Département en alternance un lundi sur deux de 14h à 17h et un mercredi sur deux de 9h à 12h, sur RDV auprès du Centre Médico-Social des Vénètes au 02 97 69 52 00.

NOUVEAU !

- Une permanence pour un premier accueil social avec un agent du Département pour accéder aux bonnes informations pour savoir de quelles aides bénéficier, trouver un lieu d'écoute et d'orientation en cas de problèmes familiaux/violences intrafamiliales, trouver du soutien.... un mercredi par mois de 14h à 17h, sur RDV auprès du Centre Médico-Social des Vénètes au 02 97 69 52 00.

- Une permanence de Néo Emploi 56 : un·e professionnel·le de Néo 56 est présent chaque 2^e mardi du mois de 9h à 12h, pour donner gratuitement de l'information sur leurs droits aux personnes en parcours d'insertion professionnelle et les accompagner dans leurs démarches (CV, offres d'emploi...)

- Des ateliers de conversation et des cours de français dispensés par le «Centre de Langue, d'Études et d'Action Sociale» (C.L.E.A.S) aux personnes françaises d'origine étrangère et/ou aux étrangers en parcours d'insertion. Tous les lundis de 14h à 15h30.
Sur inscription auprès du C.L.E.A.S. au 02 97 47 44 47 – cleas.vannes@gmail.com

- Une permanence d'une puéricultrice de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Département un jeudi sur deux de 9h à 12h, pour le suivi du développement de l'enfant, la pesée des bébés, des conseils sur l'allaitement ou le sommeil de l'enfant...
Sur RDV auprès du secrétariat de la PMI au 02 97 69 51 75



Un programme d'activités pour tous !

Des activités régulières rythment le planning du centre social :

► *Café Bavard*

Un mardi matin sur deux de 9h30 à 11h, un moment privilégié de rencontre conviviale entre les habitants et l'équipe du centre social autour d'un café, pour construire ensemble le programme mensuel des activités à venir. Venez partager vos projets, vos envies, vos idées mais aussi vos interrogations.



► Atelier **chant**, ouvert à tou.t.e.s ceux qui ont envie de chanter, on construit l'atelier ensemble dans la bonne humeur ! **tous les vendredis de 14h à 15h30.**



► Atelier **Tricot** le 3^{ème} mardi du mois et un mercredi par mois de 14h à 16h.

► Atelier **Couture**, le 1^{er} mardi du mois de 14h à 16h et le 1^{er} lundi du mois de 19h à 20h30.

► Ateliers **informatique**, Apportez vos questions, nous trouverons les solutions ensemble dans un cadre détendu et convivial ! **Deux lundis par mois de 16h30 à 18h et deux mercredis par mois de 10h à 12h.**

Un programme d'activités pour tous !

- Le centre social participe à la vie de la commune en s'associant avec habitants et associations locales pour organiser manifestations et évènements festifs !
Nocturnes estivales, animations mobilité, actions écocitoyennes, Fête des Habitants, animations autour du jeu, du livre et de la BD avec GDS, Journée des associations, arbre de Noël du Poulfanc, forum de l'emploi....
- Assistez à des répétitions de spectacles et ateliers avec le **centre culturel Grain de Sel.**
- **Repair Café** : en lien avec la médiathèque de Grain de Sel, la MDH accueille une fois par mois cet atelier dans le cadre des échanges de savoirs : le Repair café. L'idée : essayer de réparer ensemble des objets en mauvais état de fonctionnement que l'on a chez soi au lieu de les jeter. C'est l'occasion de mettre à profit ses compétences, d'apprendre et de partager avec les autres et de lutter contre le « tout jetable », de devenir consomm'acteurs, dans l'esprit de l'économie circulaire. **Un mardi par mois de 17h à 20h (7 octobre, 4 novembre, 9 décembre)** (dates 2026 : voir programme mensuel d'activités).
Contact et inscriptions : repairsene@gmail.com
- **Atelier club de lecture** : **tous les 3^{èmes} mercredis du mois de 16h15 à 17h45.** Un atelier d'écriture et de dictée sont en réflexion.



► **Balades & randonnées** : Pratiquez une activité physique douce tout en découvrant le patrimoine, la faune et la flore locales. Sortie à la journée ou la demi-journée **un vendredi sur deux en fonction de la saison.**

► Atelier **jardin partagé** : un terrain d'expérimentation et de pratique du jardinage éco-responsable ouvert à tous ! **De mars à octobre, le mercredi de 9h30 à 11h, et un samedi matin sur deux de 9h30 à 11h.**

► **Ateliers Cuisine** « fait maison » : découvrez et partagez vos savoirs et talents culinaires, **un vendredi par mois de 9h45 à 14h.**

► **Ateliers Tandem** avec l'IME du Bois de Lisa : un jeune et un adulte concoctent ensemble un des plats du menu et partagent un repas convivial. **Un mercredi sur deux de 10h à 13h30.**



Un programme spécifique et des activités adaptées sont régulièrement proposées au public senior, aux personnes seules et isolées : sorties ciné/débat, cafés thématiques, ateliers de prévention, temps conviviaux, ateliers « remise en selle » et pratique du vélo, ateliers de gym douce et relaxation... Régulièrement, la Maison des Habitants propose des activités conjointes avec les aînés de la résidence autonomie Penhoët de Séné.

Un programme d'activités pour les familles

Une « **Commission Famille** » constituée d'un petit groupe de parents se réunit régulièrement pour échanger avec le référent Familles sur leur organisation familiale et leur rôle de parent. Elle a aussi vocation à prendre en compte leurs attentes, les réalités du quotidien des familles, en particulier celles de parents isolés, pour construire avec elles des projets de sortie, de week-end ou encore en accompagner certaines dans un projet de 1^{er} départ en vacances en famille. Venez les rejoindre !

- **Ateliers Cuisine / pâtisserie en famille** : venez en famille pour apprendre à réaliser des recettes faciles et gourmandes ; **un mercredi sur deux de 14h à 17h.**
- **Ateliers créatifs, du jardinage, de la relaxation** : **le mercredi (matin ou après-midi) et certains samedis matin** en fonction du programme mensuel, partagez un moment en famille dans le cadre d'ateliers de loisirs créatifs, d'une pratique artistique ou d'éducation à l'environnement et au développement durable.
- **Sorties organisées** : **pendant les vacances scolaires**, participez à des visites culturelles ou ludiques à la journée ou la demi-journée, des spectacles...
- **Ateliers bébé-lecteur** : **un mercredi matin et un vendredi matin par mois, de 9h30 à 10h10 et/ou de 10h15 à 10h55**, un temps en famille pour découvrir des histoires pendant un moment de détente.
- **Grain de Sel en vadrouille** : L'équipe de Grain de Sel part en vadrouille à votre rencontre, **tout au long de l'année** (jours et horaires sur le programme mensuel d'activités), autour de jeux de société.

****Fête des Habitants****

La Maison des Habitants est un acteur de l'animation du Cœur de Poulfanc. Pour cela, elle a initié et mis en place depuis trois ans la Fête des Habitants, par les habitants, pour tous les sinagot.e.s. La préparation de ce moment convivial, familial et festif qui anime aux beaux jours le quartier du nord de la commune, s'adresse à tous, petits et grands. Sa préparation débute dès l'automne et fédère écoles de la commune, structures médico-sociales et d'insertion, collectifs d'habitants. L'équipe de la Maison des Habitants vous propose de la rejoindre pour choisir ensemble la thématique et construire l'édition 2026.

Quoi de neuf en 2025-2026 ?

Les nouveaux espaces permettent de proposer plusieurs activités en parallèle et d'explorer de nouveaux champs d'intervention. La réalisation de mobiliers/bacs en 2025 pour la serre dans le cadre d'ateliers participatifs avec des bénévoles de l'AMISEP va permettre de développer de nouveaux projets autour de la culture de végétaux en lien avec le jardin partagé par exemple. Cet espace mutualisé accueillera aussi des outils de fabrication numérique pour un projet type Fablab. Une 2^{ème} édition de la manifestation autour de la fabrication numérique aura lieu en 2025/2026. Rejoignez l'équipe de la MDH pour construire ensemble, dans la convivialité, ces ateliers d'apprentissage et de transmission !

- **Atelier Jardinage sous la serre** : préparation des cultures et des semis pour le jardin partagé pendant la saison d'hiver : **de novembre à mars** (jours et horaires sur le programme mensuel d'activités).
 - **Atelier « Bricolage 2.0 »** : espace de fabrication inclusif « Bricolage 2.0 » alliant « hightech » (impression 3D, gravure laser...) et bricolage manuel (petit bricolage bois, papier, métal...)
- Réunion pour sa mise en place le mardi 23 septembre à 17h à la MDH.**
- **Atelier d'éveil musical** : à l'attention des tous petits de 0 à 3 ans, un temps en famille pour sensibiliser l'enfant aux sons, aux rythmes et aux couleurs musicales, manipuler différents instruments, découvrir sa voix comme outil musical.

Le vendredi matin de 9h15 à 10h15.

- **Atelier de loisirs créatifs et éducatifs** : pour toute la famille, un temps pour découvrir et créer, s'épanouir tout en apprenant des techniques de création artistique simple à partir d'éléments naturels et de proximité.

Un samedi matin par mois de 9h à 12h.



Vous avez le pouvoir d'agir !

Activez votre pouvoir de citoyen...

...En proposant vos initiatives sinagotes !

Anne Guyonvarch coordonne et accompagne différentes initiatives sur la commune :

→ Le dispositif des « **Appels à Projets Citoyens** » pour l'aide au montage de projets d'intérêt collectif. Un appel à projets est lancé chaque année du 1^{er} septembre au 15 octobre. Après analyse et sélection des projets recevables, ceux-ci sont soumis au vote des habitants au mois de janvier suivant. Les projets retenus sont ensuite réalisés dès que possible.

→ L'organisation d'évènements et d'actions de sensibilisation autour de la transition écologique.



...En prenant part au projet de la Maison des Habitants !

Le centre social met en place des groupes-projets thématiques : groupes « Jardin partagé » et « Fête des Habitants », commissions « Accueil », « Organisation et fonctionnement », « Famille », « Fête des Habitants ».
→ **Intégrez ces groupes-projets et faites part de vos points de vue pour participer activement au projet du centre social et au développement du lien entre les habitants.**



...En vous impliquant dans les différents groupes de réflexion régionaux de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne :

- Transition écologique et citoyenneté
- Co-éducation et accompagnement scolaire
- Le développement du Pouvoir d'Agir
- Les centres sociaux en gestion collectivité
- Vieillir en citoyen

Échangeons avec les autres centres sociaux du réseau pour s'inspirer d'exemples et enrichir la réflexion locale !

Grilles tarifaires 2025-2026

Depuis 2024, la Ville a modifié sa politique tarifaire en adoptant une formule de taux d'effort. Elle propose ainsi des tarifs proportionnés aux revenus des familles, sans effet de seuils entre différentes tranches de quotient familial. Elle a néanmoins adopté un tarif plancher et un tarif plafond.

Le **quotient familial** de chaque foyer avec enfants à charge est défini par une formule de calcul de la Caisse d'Allocations Familiales. Si les usagers ne le connaissent pas, l'équipe de la Maison des Habitants pourra les aider à le calculer.

Une adhésion annuelle & une participation pour certaines activités

Conformément au règlement de fonctionnement du centre social, les usagers versent :

- **Une adhésion annuelle Famille* par foyer fiscal**, selon le quotient familial ;
- **Une participation financière par personne, pour certaines activités et événements ponctuels ou cycliques** (sorties avec ou sans droit d'entrée, activités avec intervenant rémunéré...).

*Donne accès à l'ensemble des activités proposées sans intervenant extérieur rémunéré.

Adhésion annuelle Famille

Quotient familial CAF	Tarif A
Inférieur à 3000 €	$(QF \times 0,83) / 100 + 5$ Tarif plancher : 5 €
Égal ou supérieur à 3000 €	$(QF \times 0) / 100 + 30$ Tarif plafond : 30 €

Tarif A1 : 5 €

Forfait annuel spécifique pour le bénévole impliqué dans une ou plusieurs activités et ayant signé une convention d'engagement réciproque avec le CCAS.



Tarifs activités / événements ponctuels ou cycliques



Les tarifs ci-dessous s'appliquent quel que soit le lieu de résidence.

Participation financière au coût des transports organisés*

Quotient familial CAF	Tarif B (- de 50 km A/R)	Tarif C (Entre 50 et 100)	Tarif D (+ 100 km)
Inférieur à 3000 €	$(QF \times 0,12) / 100 + 0,5$ Tarif plancher : 0,5 €	$(QF \times 0,12) / 100 + 1,5$ Tarif plancher : 1,5 €	$(QF \times 0,12) / 100 + 2,5$ Tarif plancher : 2,5 €
Égal ou supérieur à 3000 €	$(QF \times 0) / 100 + 4$ Tarif plafond : 4 €	$(QF \times 0) / 100 + 5$ Tarif plafond : 5 €	$(QF \times 0) / 100 + 6$ Tarif plafond : 6 €

* Possibilité de se joindre au groupe par ses propres moyens sur certaines sorties extérieures.

Activité/événement ponctuel ou cyclique (tarif par personne) **

Quotient familial CAF	Tarif E
Inférieur à 3000 €	$(QF \times 0,2) / 100 + 0,5$ Tarif plancher : à 0,5 €
Égal ou supérieur à 3000 €	$(QF \times 0) / 100 + 6,5$ Tarif plafond : 6,5 €

* Pour les sorties avec billet d'entrée (musée, parc à thème), le tarif de ce dernier est à ajouter.

** Lorsqu'un prestataire extérieur est rémunéré pour animer une activité ou un atelier, une participation financière par demi-journée d'activité est demandée.

Tarif F : La gratuité s'applique aux enfants de moins de 3 ans, ainsi qu'aux mineurs et à leur famille dans le cadre des activités du CLAS.

- Si non-adhérent ou QF non communiqué, le tarif plafond est appliqué ;
- Les adhérents-bénévoles bénéficient du tarif plancher ;
- Pour les paiements en espèces, les tarifs seront arrondis aux 0,05 € supérieurs ;
- En cas de désistement moins d'un jour ouvrable avant une sortie ou un atelier, le remboursement ne sera possible que dans les cas suivants : maladie (sur présentation d'un certificat médical), décès dans la famille.

MAISON DES HABITANTS, CENTRE SOCIAL DE SÉNÉ

1 esplanade Gisèle Halimi
56860 Séné
02 97 66 17 78
maisondeshabitants@sene.bzh

HORAIRES :

**Du lundi au vendredi,
9h-12h et 13h30-17h30.**

**Fermé le lundi matin
et le jeudi de 13h30 à 15h30.**

Ateliers et sorties sur inscription (nombre de places)

- L'actualité du centre social et le programme mensuel des animations sur www.sene.bzh.



► Nous sommes sur Facebook !

